

Vous disposez d'une autorisation pour un corps-mort sur la commune de Lège-Cap Ferret. A ce titre, nous tenons à vous informer de la création d'un nouveau service municipal de navettes corps morts. La municipalité a pris cette initiative suite à l'arrêt, au printemps dernier, de la prestation proposée par une entreprise privée sur certaines zones de mouillage.

> A compter du **28 avril 2018**, ce nouveau service sera déployé progressivement sur les zones allant de Piquey au Cap Ferret.

> Il fonctionnera d'une part à la demande, en saison, les week ends, jours fériés et ponts, et d'autre part avec une navette bus à horaires réguliers, en mai, juin et septembre les jours de semaine.

> Les trajets seront vendus sous forme de « cartes navettes » de 10 et de 20 passages, en vente à la mairie de Lège et dans les mairies annexes du Canon et du Cap Ferret.

> Vous trouverez dans le mémo ci-dessous les modalités détaillées de fonctionnement de ce service.

>

> La création de ce nouveau service par la municipalité, dans des délais contraints, améliore la desserte des corps morts, au cours et en dehors de la saison estivale. Elle témoigne de notre exigence de qualité et d'amélioration continue de notre service public.

>

> Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite, Madame Monsieur, une excellente navigation sur ce joyau qu'est le Bassin d'Arcachon.

>

> Le Maire,

> Michel Sammarcelli.

>

>

## > SERVICE NAVETTES CORPS MORTS

### > MEMO

>

> Conformément à l'offre retenue, le service des navettes sera organisé de la manière suivante :

>

#### > **1/ Zones 6, 7, 8, 8bis, 9 et 10 : (de l'Herbe à Piquey)**

> Juillet/ Août : tous les jours de 9h30 à 19h30

> Du 28 avril au 30 juin et en septembre : les week-ends, jours fériés et pont : de 9h30 à 19h30

Points d'embarquements et téléphones:

> **Jetée de Piquey : 06 61 72 67 18**

> **Jetée du Canon : 06 66 12 85 02**

> **Cale de l'Herbe : 06 61 75 56 86**

>

#### > **2/ Zones : 1, 3bis, 4, 5, 5bis : (Du Cap Ferret à la Vigne)**

> Juillet/août : Tous les jours de 9h30 à 19h30

> Septembre : week-ends de 9h30 à 19h30

> Points d'embarquement :

> Ponton de la Vigne : 06 60 09 83 21

> Jetée de Bélisaire, sud mimbeau: 06 60 10 58 27

#### > **3/ Services de « navettes bus » pour les jours de semaine en mai/juin et septembre :**

>

> Cette nouvelle prestation permettra en période de moindre affluence de bénéficier d'une navette aux heures et lieux indiqués ci-dessous :

>

#### > **MATIN**

> Départ 10H00 Jetées de Piquey/ La Vigne

> Retour 12H15 Jetées de Piquey/ La Vigne

> Départ 10H15 Jetées du Canon/ Cap Ferret

> Retour 12H30 Jetées du Canon/ Cap Ferret

#### > **APRES MIDI**

- > Départ 14H15 Jetées de Piquey/ La Vigne
- > Retour 17H00 Jetées de Piquey/ La Vigne
- > Départ 14H30 Jetées du Canon/ Cap Ferret
- > Retour 17H15 Jetées du Canon/ Cap Ferret
- >
- > **Comment obtenir votre carte navette ?**
- > cartes de navettes corps morts à poinçonner :

- **10 passages** individuels pour **30 €**
- **20 passages** individuels pour **50 €**

en vente dans les Mairies (heures de service) :  
Lège, Canon, Cap Ferret.

- > Ces cartes seront valables pour la saison et ne seront pas remboursables.
- >
- > **Les moyens de paiement :**

- le numéraire (mairie de Lège),
- le chèque (Mairies annexes du Canon et du Cap Ferret, mairie de Lège)
- le paiement par carte bancaire (Mairies annexes du Canon et du Cap Ferret)

- >
- > **Pour votre sécurité :**
- > Le service navette reste dépendant de bonnes conditions environnementales et météorologiques. En particulier, il ne pourra être délivré au-delà de vent de 29 km/h (soit 5 beaufort), ou de précipitation rendant dangereuse la navigation.